



# *CONTRAT DE PROJET*

## *PERIODE 2014/2018*

ASSOCIATION DES RESIDENTS DE L'ESPLANADE

10, rue d'Ankara - BP 15 - 67043 Strasbourg Cedex

Tél. 03 88 61 63 82 ♦ Fax. 03 88 41 15 78 ♦ [accueil@ares-le-site.com](mailto:accueil@ares-le-site.com)

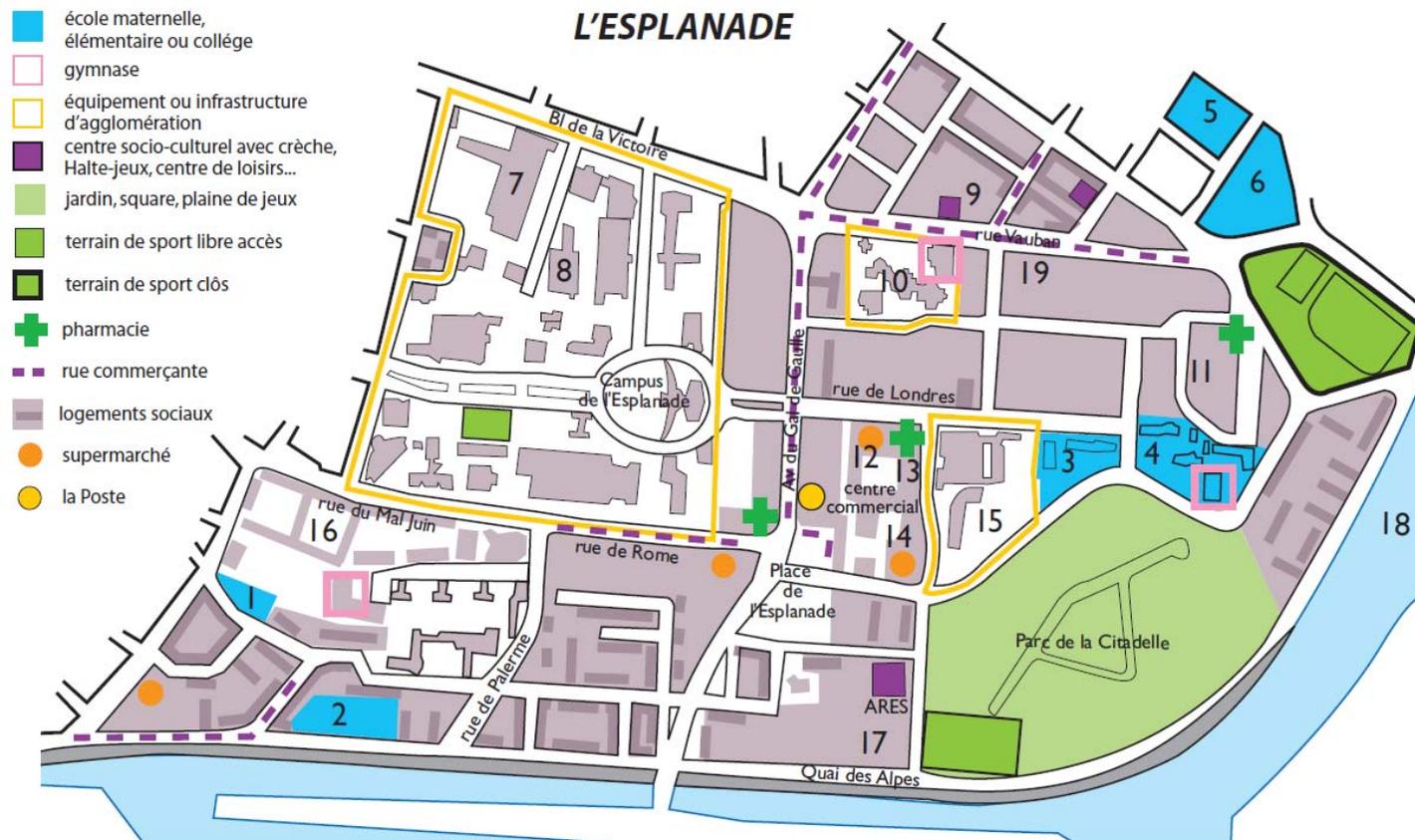
[www.ares-le-site.com](http://www.ares-le-site.com)

**Avertissement, pas d'inquiétude, la mise en ligne de ce document en version Word 97/2003 sur la plate-forme a modifié la mise en page du document définitif adressé à la CAF**

***Fiche projet 1 :***  
***Le territoire : la cartographie***



***Fiche projet 1 :***  
***Le territoire : la cartographie***



- |                                  |   |   |                                     |
|----------------------------------|---|---|-------------------------------------|
| 1. école maternelle Oberlin      | 7. INSA                                   | 10. école internationale Robert Schuman | 16. cité administrative             |
| 2. école élémentaire Louvois     | 8. centre sportif universitaire           | 11. Dass, consultation santé scolaire   | 17. laboratoire Sanofi aventis      |
| 3. collège de l'Esplanade        | 9. foyer Saint Vincent : jardin d'enfants | 12. Mairie de quartier                  | 18. embarcadère des bateaux rhénans |
| 4. groupe scolaire Jacques Sturm | privé "les tout-petits d'Alsace",         | 13. Centre Médico-Psycho Pédagogique    | 19. tribunal                        |
| 5. collège Vauban                | judo-club de Strasbourg et distribution   | 14. Pôle Emploi                         |                                     |
| 6. école maternelle Vauban       | alimentaire                               | 15. lycée Marie Curie                   |                                     |

## **Fiche projet 2 :** **Le territoire : l'analyse des données statistiques**

Lors du précédent contrat d'association 2010/2014, nous avons utilisé les données fournies par l'INSEE sur la base du recensement effectué en 2006, et les résultats d'une vaste enquête sociologique conduite par l'ARES reposant sur la passation de plus de 800 questionnaires, tant auprès des membres participant aux activités de l'ARES qu'auprès d'habitants non membres.

Nous ne disposons pas d'éléments plus récents concernant des statistiques officielles et notre enquête sociologique de 2010 reste pertinente. Nous reprenons donc ci-dessous de façon succincte les grands éléments structurants :

- une grande stabilité de la population de notre quartier et ceci dans toutes les tranches d'âge,
- la tranche d'âge la plus importante est celle des 15/29 ans, cela en raison notamment de la présence forte de la population étudiante : c'est une des caractéristiques du quartier,
- les classes d'âges des 60/74 ans se rapprochent de la moyenne strasbourgeoise ; en revanche les 75 ans et + sont plus nombreux que la moyenne à Strasbourg, nous notons une surreprésentation des plus 80 ans,
- nous constatons également une augmentation de la population étrangère et cela sur l'ensemble des IRIS du quartier.

### **1. La composition familiale et l'habitat**

Si les structures de familles en couples avec ou sans enfants restent stables, l'augmentation du taux de familles monoparentales observée en 2010 se confirme, notamment à travers leur augmentation en nombre lors des inscriptions au pôle Animation ou dans les secteurs de la Petite Enfance.

La structuration de l'habitat reste stable, aucune construction n'a eu lieu directement à l'Esplanade en 2010/2014, mais nous sommes dans l'observation des modifications de l'urbanisme à proximité de l'Esplanade.

### **2. Les données socio-économiques**

L'Esplanade est un quartier de classe moyenne ; nous ne constatons pas d'évolution majeure dans la répartition entre les différentes catégories socio-économiques.

C'est toujours dans les IRIS Stockholm et Campus qu'on retrouve la plus forte proportion de cadres, professions intellectuelles et dans les IRIS Vauban, Jura-Citadelle et Palerme le plus grand nombre d'ouvriers et d'employés.

Le chômage lié à la crise économique impacte le quartier de l'Esplanade qui a cependant un taux toujours légèrement inférieur à la moyenne strasbourgeoise, mais nous confirmons l'augmentation de la paupérisation observée sur certaines IRIS du quartier : Vauban et Jura-Citadelle.

## **Fiche projet 3 :** **Le territoire : le regard sur le territoire**

### **1. Perception du territoire par les habitants**

Une très forte majorité d'habitants continue d'apprécier son quartier. Celui-ci est jugé agréable et équilibré. Ainsi, si le béton est omniprésent, les espaces verts sont importants, les services aux habitants nombreux (commerces de proximité, accès aux soins : médecins, autres professions de santé, pharmacies, centre mutualiste) et l'accès aux transports en commun exceptionnel, sauf dans le secteur « Belges ».

Par ailleurs, le quartier est jugé globalement calme et relativement sûr, malgré quelques réserves (voir ci-dessous) ; en même temps, la proximité du campus universitaire et la présence de plusieurs milliers d'étudiants le rendent vivant ; enfin, le lien social, même s'il paraît pour certains plutôt relâché, continue d'exister et reste relativement fort, surtout au sein de chaque immeuble où les résidents se connaissent, où la solidarité se manifeste principalement entre générations et où souvent des manifestations spécifiques sont organisées. On peut ainsi parler « d'ambiance de village » au sein de nombreux immeubles, en particulier les plus importants. Pour s'en convaincre, nous pouvons reprendre le résultat du sondage effectué par l'ARES début 2013 auprès de 283 seniors. 97% des personnes ayant répondu apprécient le quartier et ont le sentiment que l'insécurité diminue, malgré une légère détérioration du lien social.

Cependant, certains points restent encore à traiter :

- C'est le cas notamment du Centre Commercial dont la rénovation a commencé, mais qui reste encore, dans l'esprit des habitants un lieu qui se dégrade. Il en est de même de l'occupation « sauvage » du parking souterrain, de plus en plus squatté par des véhicules « tampons » laissés en journée par des propriétaires refoulés du centre ville par l'extension des zones de stationnement payant. L'accord obtenu par le syndic des copropriétés concernées en vue de la rénovation de ce parking et la décision de le rendre payant et d'en confier la gestion à une société spécialisée, devraient apporter à cet égard un renouveau sensible qui doit redonner de la vigueur au Centre Commercial, malgré la crainte de voir les voitures « tampons » se déplacer dans les rues du quartier. Il conviendra probablement de prendre là aussi des mesures en conséquences (comme par exemple la mise en place d'une zone bleue).
- De même, l'aménagement de la Place de l'Esplanade a créé un grand espace qui a permis le développement de diverses activités, comme la mise en place d'un marché qui satisfait tout le monde, mais qui a aussi attiré une foule de jeunes bruyants et indisciplinés. En particulier, d'importantes nuisances nocturnes sont à déplorer, en partie liées à la présence de commerces ouverts jusque très tard dans la nuit. Les riverains se plaignent fortement de ces activités commerciales dont la légalité semble douteuse et qui sont sources de nuisances sonores et d'incivilités.

Il est clair que ces questions doivent être suivies de près et corrigées, pour éviter une dégradation de l'ensemble du quartier. Les habitants restent donc très vigilants sur ces points.

## **2. Perception du quartier par les acteurs de terrain**

Les différents acteurs de terrain recensés à la fiche 4 qui suit, se retrouvent aussi dans cette perception des habitants. C'est notamment le cas des :

- responsables des groupes scolaires qui constatent un niveau de scolarisation qui reste satisfaisant,
- des éducateurs spécialisés en prévention, dont l'action principale est orientée vers la prise en charge de populations à la périphérie du quartier,
- des élus et des structures de proximité implantées dans le secteur (mairie de quartier, conseil de quartier).

## **3. Perception du quartier par le Centre**

L'ARES dispose d'une bonne connaissance des forces et des faiblesses du quartier. Le fait que l'association soit d'abord une association de quartier « support » d'un centre socio-culturel reste un élément majeur de cette perception. Les diverses Commissions en place dans ce contexte, en particulier la Commission de Développement Local, sont des lieux privilégiés d'observation et de recueil des informations sur l'état du territoire. Il en est de même du Conseil Consultatif de l'Esplanade qui regroupe 3 fois par an l'ensemble des forces vives du quartier et des autres moyens mis en œuvre et décrits à la fiche 6.

**Fiche projet 4 :**  
**Les partenariats existants ; les acteurs de terrain**

Le partenaire	Énoncé du projet commun ou envisagé	Contribution du centre à ce projet
<ul style="list-style-type: none"> <li>- CMS</li> <li>- Établissements scolaires et associations de parents d'élèves.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil des nouveaux Esplanadiens et accompagnement des familles.</li> <li>- Projet parentalité du quartier.</li> <li>- Valorisation du savoir-faire et des connaissances des parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relais d'informations entre les partenaires.</li> <li>- Participation à des réunions de coordination (ATP) : parentalité, insertion, animations du quartier.</li> <li>- Accueil général de l'ARES (pôle Petite Enfance, projet d'accompagnement à la scolarité proposé par le Pôle Animation, animations pour les familles et animations de quartier.</li> <li>- Participation des parents en tant que bénévoles auprès des différents secteurs du centre socio-culturel et de l'animation globale.</li> <li>- Mise en place et développement de lieux et de temps d'échanges et d'écoute (ateliers parents-enfants, cafés-rencontres pour les parents, l'ARES Edel).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Réseau seniors du quartier Bourse Esplanade Krutenau (Maison des Aînés, Associations, Résidences ABRAPA, Centre d'Accueil de Jour).</li> <li>- Service de soutien à l'autonomie.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil et accompagnement de ce public spécifique.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relais d'informations et de statistiques entre les partenaires.</li> <li>- Participation à des réunions de coordination (ATP Seniors).</li> <li>- Nouveaux partenariats et nouvelles formes d'animation.</li> <li>- Co-animation de temps forts (Semaine Bleue, rencontres inter-associatives ou interinstitutionnelles).</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- CARSAT (aide aux projets).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Information et prévention des adultes, des seniors et des jeunes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Actions d'information sur des thématiques de vie quotidienne pour des adultes (animations adaptées aux personnes d'origine étrangère) : information sur l'alimentation et les activités physiques.</li> <li>- Actions d'information sur des thématiques de vie quotidienne pour des seniors : ateliers informatiques, réflexion sur les activités physiques adaptées aux seniors, informations pour les jeunes retraités, encadrement et formation de bénévoles.</li> <li>- Actions d'information et de discussion pour les jeunes : santé – alimentation/obésité- citoyenneté.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Agorae (Épicerie Sociale pour les Étudiants)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil et soutien aux étudiants.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relais d'informations entre les partenaires.</li> <li>- Co-animation d'ateliers cuisine et de réunions d'information sur l'alimentation et le budget.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- MFA</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet parentalité du quartier.</li> <li>- Accompagnement des familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Relais d'informations entre les partenaires.</li> <li>- Co-animation de café-rencontres avec la conseillère conjugale et familiale de la MFA.</li> </ul>

		- Co-animation d'actions de prévention santé (pour les seniors par exemple)
- Collège de l'Esplanade	- CESC (Comité d'Éducation à la Santé et à la Citoyenneté)	- Participation aux réunions de réflexion et développement d'actions/projets dans le cadre du CESC. - Mise à disposition de moyens humains et/ou matériels
- Collège de l'Esplanade	- La semaine déconnectée (prévention concernant l'utilisation des réseaux sociaux)	- Participation à la conception et la mise en œuvre du projet. - Mise à disposition de moyens humains et/ou matériels.
- Collège VAUBAN	- CLAS (Contrat Local d'Accompagnement à la Scolarité)	- Mise à disposition d'animateurs de la structure dans le cadre de l'accompagnement éducatif.
- Lycée Marie Curie / VIL.A.JE.	- Interventions auprès des lycéens. - Rencontre/animation/prévention.	- Conduite du projet. - Mise à disposition de moyens humains et/ou matériels.
- Les Francas	- Pratique philo.	- L'ARES prend part au projet et mène des ateliers auprès de son public pour développer l'expérimentation de la pratique de la philosophie chez les publics enfants et jeunes.
- CLJ (Centre de Loisirs de la Jeunesse)	- Raid nature. - Actions communes en été.	- Participation aux projets proposés par le CLJ. - Mutualisation des moyens et partage des charges sur certaines actions durant l'été.
- Ecoles Élémentaires STURM 1&2 - Ecoles Élémentaire LOUVOIS	- Dans le cadre du CLAS. - Dans le cadre du GEL (Groupe Éducatif Local).	- Les écoles repèrent et orientent les élèves en difficultés vers notre structure. - Dans le cadre d'un groupe pluridisciplinaire, l'ARES intervient auprès des écoles dans les réflexions de mise en place et le suivi de la réforme des rythmes scolaires.

## Fiche projet 5 :

### **Les partenariats existants : les dispositifs publics et contributions aux politiques publiques**

Nom du dispositif	Publics concernés	Objectifs de l'action	Modalités d'évaluation et de suivi	Niveaux d'implication du centre pilote, acteur etc.
Contrat CAE / CUI	Salarié du pôle Petite Enfance	- recrutement d'une aide auxiliaire petite enfance dont le financement est pris en charge à 90%. (20 heures semaines).	- Suivi et entretien régulier avec la direction du pôle Petite Enfance. - Evolution de l'autonomie dans le travail quotidien. - Prise d'initiative du salarié.	- L'ARES accompagne la formation de ce salarié au quotidien.
Dispositif FACEJ (Fond d'accompagnement enfance et jeunesse)	- Les assistantes maternelles de la crèche familiale de l'ARES. - Les enfants et les familles de la crèche familiale.	- Dispositif présent sur la période 2010/ 2014. Nous ne savons pas si ce dispositif sera développé pour 2014/2018. - L'objectif a été de redynamiser les crèches familiales à travers différentes actions (formations assistante maternelle autour de l'ergonomie, de l'informatique) investissement mobilier ergonomique, sorties éducatives avec les enfants, etc.	- Bilan auprès des assistantes maternelles et des familles. - Dynamisme et développement du travail d'équipe entre les assistantes maternelles. - Qualité de travail améliorée par l'ergonomie et le développement de l'utilisation du matériel informatique.	- Piloté et mis en place par le pôle Petite Enfance de l'ARES. - Mis en œuvre par l'équipe éducative de la crèche familiale.
- CUCS - Axe 4.2 Favoriser l'acquisition des savoirs de base.	- Personnes d'origine étrangère maîtrisant peu ou pas le français à l'oral et à l'écrit. - Accueil de personnes habitant les quartiers Esplanade – Conseil des Quinze – Neudorf	- Contribuer à l'apprentissage de la lecture, à l'initiation aux bases élémentaires du français oral et écrit, à l'acquisition des connaissances sur l'environnement social, économique et culturel français. - Encourager l'expression de soi, les échanges de connaissances et de savoir-faire, l'intégration de personnes en difficultés relationnelles et financières. - Contribuer à une meilleure information des personnes autour des questions de vie quotidienne (alimentation, santé, administration, etc.). - Provoquer des occasions de rencontres, de discussions et d'échanges entre les habitants du	- Première évaluation à l'inscription (septembre). - Aides dans les démarches administratives. - Evaluation en fin d'année et orientation le cas échéant.	- Coordination et mise en place d'animation d'ateliers sociolinguistiques : cours de FLE débutants, alphabétisation, groupes de conversations, participation à des ateliers mixtes et des ateliers parents-enfants. - Participation à des réunions de coordination (ATP insertion) – relais d'informations entre partenaires.

		<p>quartier, entre les familles et les partenaires du quartier (établissements scolaires, CMS, associations, etc).</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels.</li> <li>- Structurer le partenariat local sur la thématique d'un parcours linguistiques de proximité.</li> </ul>		
- REAAP ( <i>réseau d'écoute, d'appui et d'accompagnement des parents</i> )	- Parents du quartier Esplanade-Vauban (partenariat avec les CMS Edel et Belin)	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contribuer à une meilleure information des personnes autour des questions de parentalité.</li> <li>- Provoquer des occasions de rencontres, de discussions et d'échanges entre parents, entre familles et les professionnels du domaine social ou éducatif.</li> <li>- Favoriser les relations parents-enfants et parents-jeunes, les relations familles-écoles et l'entente des familles du quartier avec les associations.</li> <li>- Favoriser l'implication du public dans l'animation de café-rencontres et de manifestations (journée spécifique petite enfance).</li> <li>- Favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels.</li> <li>- Sortir de l'isolement, créer du lien social dans un groupe et dans le quartier.</li> </ul>	- Evaluation : bilan annuel des groupes de discussions (café-rencontres, apéro-parents spécifiques petite enfance, etc.), bilan des actions (du type « journée petite enfance »).	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mise en place d'actions par le secteur d'Animation Familiale.</li> <li>- Partenariat avec la MFA et leur service de conseil conjugal et familial.</li> <li>- Partenariat ponctuel avec d'autres acteurs du champ social ou associatif (structures de la petite enfance, etc.).</li> </ul>
- VVV ( <i>Animation de Rue</i> )	- 10-18 ans	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer des temps de loisirs auprès des jeunes du quartier.</li> <li>- Transmettre les valeurs et comportements citoyens.</li> <li>- Développer des activités culturelles et sportives.</li> </ul>		<p><u>Indicateurs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Variété et originalité des activités proposées.</li> <li>- Impact sur l'ambiance générale du quartier/ Implication des familles. Participation des jeunes.</li> <li>- Nombre de jeunes s'orientant vers les activités structurées du centre socio-culturel en fin de période.</li> </ul> <p><u>Modalités :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Liste d'émargement.</li> <li>- Implication des jeunes dans l'organisation et la logistique</li> </ul>

			<ul style="list-style-type: none"> <li>des activités</li> <li>- Évaluation hebdomadaire lors de réunion de coordination de l'action.</li> <li>- Évaluation avec les jeunes.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- CLAS</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- 6-11 ans</li> <li>- 11-15 ans</li> <li>- 15-18 ans</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Offrir aux enfants et aux jeunes les ressources dont ils ont besoin pour réussir à l'école et qu'ils ne trouvent pas forcément dans leur environnement familial.</li> <li>- Valoriser les enfants et les jeunes grâce à une démarche d'apprentissage par la pédagogie du détour.</li> <li>- Développer le travail participatif avec les familles.</li> <li>- Approfondir les partenariats avec les établissements scolaires.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des parents dans le projet.</li> <li>- Implication de l'école.</li> <li>- Évolution de l'enfant.</li> <li>- Assiduité et fréquentation des enfants.</li> <li>- Pertinence des activités proposées.</li> <li>- Retours du public.</li> <li>- Retours de l'école.</li> <li>- Évolutions constatées en termes de participation parentale.</li> </ul>

## **Fiche projet 6 :** ***L'élaboration du projet : le point de vue des habitants***

L'ARES a le souci d'être en lien avec la population du quartier. Le principe : « Par les habitants pour les habitants » constitue une priorité permanente. Dans ce domaine, les actions et les moyens mis en place sont nombreux et permettent de déterminer une analyse relativement fiable de l'intérêt de la population par rapport à l'Association.

### **1. Moyens mis en place permettant de diffuser et de recueillir la connaissance, la perception et les attentes des habitants :**

#### ***1.1 Le Journal de quartier ARES-FLASH***

Ce journal est distribué tous les mois (sans interruption depuis près de 50 ans), en 8000 exemplaires, dans toutes les boîtes aux lettres du quartier ; outil remarquable de l'Association de quartier, il est le lieu de l'information générale et des activités du CSC. Son taux de lecture est excellent (environ 80%), il est très connu et l'acteur incontournable de toutes les activités du quartier.

#### ***1.2 Le site internet***

Mis au point depuis quelques années, il présente les objectifs de l'Association, le projet social du CSC, les diverses activités et l'organisation de la gouvernance. Régulièrement consulté (moyenne de 15 000 consultations par mois) il devient de plus en plus un des éléments majeurs de la communication de l'Association. Il est à noter que tous les ARES-FLASH, depuis le premier numéro, sont maintenant disponibles sur ce site.

#### ***1.3 Le Conseil Consultatif de l'Esplanade***

Cette structure, mise au point il y a maintenant une vingtaine d'années, regroupe 3 fois par an les « forces vives » du quartier. Y sont invités les divers partenaires (élus, représentants des établissements scolaires, structures à caractère économique ou social), les représentants des associations du quartier, les représentants des divers types d'habitat (présidents des conseils syndicaux des copropriétés, représentants des bailleurs sociaux, des locataires, etc. Chaque rencontre a lieu sur un thème concernant le quartier, donne lieu à des débats et des conclusions sous forme de propositions dont l'ARES s'inspire largement dans ses actions.

### **1.4 Les Commissions au premier rang desquelles se trouve la Commission de Développement Local**

Cette commission, ouverte à tous les habitants du quartier, se réunit une fois par mois et recueille les avis de ses membres sur les questions concernant le fonctionnement du quartier dans tous les domaines (chauffage urbain, vie économique : fonctionnement du Centre Commercial, voiries : réfection mais aussi gestion, etc). A noter que son président et certains membres sont membres du Conseil de Quartier et apportent donc à cette structure des avis et des propositions particulièrement appréciés.

D'autres Commissions sont aussi en place et participent à cet échange entre la population et l'ARES, en particulier la Commission Communication et le Comité des Fêtes, lequel regroupe une vingtaine de participants bénévoles (pas tous administrateurs).

### **1.5 L'enquête sur le diagnostic social**

Réalisée en 2005 cette enquête a servi de base pour l'analyse des besoins de la population dans le cadre du contrat 2006/2010 ; réactualisée en 2009, elle a également été utilisée pour le précédent contrat (2010/2014). Compte tenu de l'absence de nouvelles données de la part de l'INSEE, de l'observatoire OSCAR (cf fiche n°2), nous avons estimé inutile de la réactualiser cette année, mais avons mené deux enquêtes sur le quartier :

- une enquête sur les seniors, menée en 2011/2012 qui a permis de définir les éléments de ce type de population (voir fiche 3).
- une enquête lancée dans l'ARES-FLASH de février 2013, sur la sociologie générale du quartier et sur les attentes des habitants.

## **2. Recueil et synthèse de cette perception ; grâce à ces moyens, nous pouvons préciser notre analyse :**

### **2.1 Connaissance par les habitants**

- du projet social : le projet social est largement diffusé dans ARES-FLASH. Même si peu d'habitants s'intéressent réellement à son contenu et à ses orientations, celles-ci sont largement développées et diffusées. Par ailleurs, la présence au sein du Comité de Direction de 40 habitants administrateurs et leur engagement par leur participation régulière aux diverses rencontres (voir § sur la participation bénévole) est un modeste, mais réel gage de cette connaissance.
- de la finalité du Centre : diverses enquêtes menées ces dernières années montrent que l'ARES est surtout perçue comme un Centre socio-culturel prestataire de services. Cependant, nos efforts, en particulier au cours de ce dernier contrat 2010/2014, a permis de modifier cette image. Avec la mise en place de la « Cafetière » et la réorganisation de l'accueil, l'ARES devient de plus en plus un véritable lieu de rencontres, d'échanges et d'expression. Il est maintenant connu comme tel. Par ailleurs, la participation de nombreux volontaires aux activités d'animation globale, au Comité des Fêtes, comme dans l'organisation de ces activités, contribue à renforcer l'image d'une structure qui est d'abord une Association de quartier chargée de créer du lien social sur le secteur et qui, pour ce faire, dispose d'un Centre Social et Culturel comme outil pour y parvenir.

## 2.2 Perception des habitants

- Sur les orientations du projet du Centre : d'une façon générale, les habitants se retrouvent bien dans le projet ; il convient cependant de préciser qu'une catégorie d'habitants ne se sentent pas réellement intégrés au sein du CSC : ce sont les étudiants (nombreux sur le quartier) qui ont des activités spécifiques en nombre et dont la durée de séjour à l'Esplanade est relativement courte, ce qui n'a pas encore permis de mettre en place des activités spécifiques. Par extension, cette situation est également vraie pour les jeunes adultes sans enfants qui ne sentent pas toujours concernés par les activités du CSC et qu'il convient de motiver pour participer aux « activités pour tous » comme aux animations globales. Cette question méritera d'être traitée dans le projet.
- Sur la qualité de l'accueil : l'accueil est un des points forts de l'ARES, reconnu et apprécié de tous. La très grande amplitude d'ouverture (qui représente un effort financier important) permet d'offrir de grandes possibilités d'accueil. Par ailleurs, la qualité des personnels dont la formation a été renforcée ces dernières années, leur polyvalence et leur connaissance de la « Maison » leur donnent une capacité à répondre à toute question ou situation particulière.
- Sur la qualité des activités existantes : remises régulièrement en cause, en fonction de leur fréquentation et des besoins exprimés par les adhérents, les diverses activités donnent globalement satisfaction aux usagers. En particulier, l'animation globale est mise en œuvre avec des manifestations qui se répartissent dans les différents secteurs du quartier afin d'aller au plus près des habitants. Ainsi, les habitants apprécient de voir arriver chez eux le « piquenique » annuel qui change régulièrement d'emplacement. Enfin, l'ARES s'est engagé dans le soutien de certaines initiatives locales générées par des habitants d'un secteur. Là aussi, les habitants apprécient de pouvoir s'exprimer chez eux, avec leurs voisins, et savent qu'ils peuvent compter sur le soutien logistique de leur « grande association de quartier ».
- Sur l'accessibilité du Centre en terme d'horaires, de tarifs, etc. : comme indiqué ci-dessus, l'ARES dispose d'une très large plage d'ouverture pour la plus grande satisfaction des habitants ; en particulier, le fait que nous soyons « ouverts » le samedi pour une bonne partie de la journée est un « plus » très apprécié. En ce qui concerne les tarifs, outre la mise en place classique de tarifs dégressifs, l'Association se donne pour objectif de permettre à chacun de participer aux activités en dehors de toute contrainte financière ; elle a donc mis en place divers systèmes de règlement qui doivent permettre à tous de participer. Même si certains aimeraient pouvoir disposer de la gratuité à certaines prestations, nous considérons qu'il n'est pas pédagogique de procéder de la sorte et tenons à ce que chacun participe un minimum.

## 3. Attentes et demandes des habitants

Un certain nombre de ces attentes ont été traitées ci-dessus. Pour résumer, en dehors des propositions faites qui correspondent aux demandes et donnent satisfaction, les autres attentes s'expriment principalement par une meilleure prise en charge de la population étudiante et des jeunes adultes sans enfants, ainsi que par le juste équilibre de la grille des tarifs.

## **Fiche projet 7 :** ***L'élaboration du projet : les étapes d'élaboration***

Pour la troisième fois, l'ARES utilise la méthodologie mise au point par la Caisse d'Allocations Familiales. Si nous avons pris la liberté d'en modifier quelque peu la présentation dans les deux documents précédents, celui-ci, conformément à l'engagement pris lors du renouvellement de l'agrément en 2010, respecte scrupuleusement le plan prévu et les rubriques souhaitées par le commanditaire.

Par ailleurs, depuis plusieurs années, l'ARES a pris l'habitude de démarrer très tôt la mise au point de son contrat d'association et a mis en place un processus précis qui permet une véritable prise en compte des demandes des habitants, une participation importante des acteurs de l'Association (bénévoles et salariés confondus), la mise en œuvre d'une réflexion de tous et des débats permettant d'assurer la réalisation d'une œuvre commune.

C'est sur ces bases que nous avons élaboré ce contrat de projet dans les conditions suivantes :

### **1. Mise en place d'un calendrier d'élaboration**

#### ***1.1 Période d'élaboration : de l'automne 2012 à mars 2014***

#### ***1.2 Étapes du calendrier :***

- Automne 2012 : bilan intermédiaire ; mise en place d'un comité de pilotage d'élaboration du futur contrat et de groupes de travail pour en définir les axes principaux.
- Lancement de l'enquête dans ARES-FLASH de février 2013.
- Travaux par sous-groupes.
- 17 et 18 avril 2013 : séminaire commun salariés-bénévoles ; définition des grands axes du futur contrat ; mise en œuvre de 4 groupes de travail reprenant chacun un des axes définis.
- D'avril à décembre 2013 : travaux dans les groupes, retour régulier auprès du comité de pilotage, validation de l'avance par le Comité de Direction.
- 16 novembre 2013 : Conseil Consultatif : présentation des axes majeurs du contrat.
- 18 janvier 2014 : nouveau séminaire commun ; synthèse des propositions des groupes de travail, des diverses fiches d'activités proposées, appropriation de l'ensemble du contrat.
- Du 18 janvier au 1er mars : rédaction du document.
- 11 mars 2014 : présentation du document au Comité de Direction, propositions de modifications, validation.
- Mars 2014 : début de rédaction complémentaire, préparation de l'Assemblée Générale.
- 8 avril 2014 : Validation du contrat en Assemblée Générale.

- Avril 2014 rédaction finale en vue de la remise du document à la CAF.

### **1.3 Instances concernées jusqu'à validation :**

- Comité de pilotage comprenant des administrateurs et des responsables de secteurs salariés ; total 10.
- Groupes de travail : 4 groupes d'environ 5 à 6 personnes chacun.
- Conseil consultatif : forces vives du quartier.
- Comité de Direction.
- Assemblée Générale.

## **2. Acteurs associés à la démarche**

### **2.1 Adhérents, bénévoles et salariés de l'Association - au total 60 personnes**

### **2.2 Les habitants par le biais des enquêtes et du conseil consultatif**

### **2.3 Partenaires dans les groupes de travail**

## **3. Formalisation de la démarche** (voir en tête de ce chapitre)

## **Fiche projet 8 :** **Les orientations majeures du projet : les principaux besoins identifiés**

### **1. L'attente d'une ARES ouverte à tous**

Il s'agit là d'une attente permanente. L'ARES, association de quartier au service de TOUS les habitants, a un fonctionnement d'abord basé sur le principe « Par les habitants pour les habitants ».

Il est demandé à l'ARES de continuer d'apporter toute son attention aux personnes les plus fragiles, et plus particulièrement les seniors, les familles touchées par la paupérisation et les personnes porteuses de handicap, en privilégiant dans le projet : l'accueil et l'écoute.

### **2. L'ARES doit être présente au cœur du quartier**

L'ARES a toujours été tournée vers le quartier ; nous avons identifié une crainte chez les habitants : la mise à disposition d'un magnifique bâtiment ne doit pas être l'occasion d'un repli dans nos murs, mais au contraire le moment d'aller encore plus vers les habitants en s'appuyant sur le nouvel outil constitué par ce bâtiment.

L'ARES est également attendue par et avec ses partenaires sur des sujets majeurs, par exemple avec les écoles du quartier et les associations de parents d'élèves, concernant l'aménagement des nouveaux rythmes scolaires.

### **3. Pérenniser et faire vivre le projet**

Les habitants sont attachés à un projet qui tout à la fois défend les intérêts des habitants et leur apporte un ensemble de services de proximité. Pour cela, il est important que les habitants gardent la maîtrise du projet.

A l'aune de nos 50 ans, sur les bases des fondamentaux qui ont motivé les fondateurs de l'Association, il est nécessaire de faire le point sur les valeurs qui les ont motivés et assurer leur transmission pour les 50 ans à venir.

### **4. Une ARES capable de s'adapter au changement**

Dans un contexte de fortes mutations économiques et sociales, les habitants attendent de l'ARES d'être à la fois forte sur ses fondamentaux, mais aussi en capacité de s'adapter au changement. La crise économique et la paupérisation d'une partie de la population nécessiteront d'adapter le fonctionnement et l'organisation de l'ARES à cette nouvelle donne et en lien avec d'autres partenaires et acteurs socio-économiques.

## ***Fiche projet 9 :*** ***Le projet : Les orientations majeures, les axes prioritaires***

Cette année 2014, l'ARES fête ses cinquante ans d'existence. En effet, l'association a été créée le 06 décembre 1964.

Par ailleurs, le contexte global du fonctionnement des Centres sociaux aujourd'hui et les difficultés rencontrées par les divers acteurs de leur fonctionnement imposent de revoir les diverses activités afin de trouver le juste équilibre entre la réponse aux attentes des habitants marquée par une disponibilité à leur service toujours accrue, une volonté de mettre en œuvre les activités répondant à leur attente d'une part, et la capacité de cette mise en œuvre en particulier sur le plan financier, d'autre part. C'est pourquoi, profitant de la période de ce cinquantième anniversaire pour prendre du recul et mieux adapter nos propositions à la demande des habitants, mais aussi à la capacité possible d'offre, nous souhaitons avec ce contrat d'association approfondir notre engagement sur ce quartier, retrouver un certain nombre de fondamentaux et en tirer des décisions d'actions qui tiennent compte du souhaitable, mais aussi du possible.

Ainsi, la formule : « Je dis ce que je veux faire, je vois ce que je peux faire, je décide de ce que je fais » pourrait être notre maître mot pour les quatre années à venir.

C'est pourquoi, nous avons articulé notre contrat d'association autour de 4 axes prioritaires :

- Pour une ARES pour tous.
- Pour une ARES hors les murs.
- Pour une ARES qui vit et se renouvelle.
- Pour une ARES en réseau.

## 1. Pour une ARES pour tous

Intitulé	Secteurs Concernés	Description de l'action	Contribution des partenaires / moyens nécessaires	Objectifs et critères d'évaluation
La Cafetière	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accueil.</li> <li>- Bénévoles.</li> <li>- Les services de l'ARES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fonctionnement régulier (quotidien dans l'idéal) en fonction des bénévoles intéressés pour s'investir dans le projet. Horaires à définir.</li> <li>- Collaboration étroite avec l'équipe d'Accueil et le secrétariat, y compris avec l'ensemble des pôles de l'ARES.</li> <li>- Rencontres et discussions autour de café/gâteaux et jeux divers.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Bénévoles pour encadrer l'accueil (1 à 2 par temps d'accueil).</li> <li>- Formation des bénévoles (savoir recueillir les demandes et renseigner sur le fonctionnement de l'ARES).</li> <li>- Matériel propice à la convivialité (café, thé, boissons, petits gâteaux et quelques jeux de société).</li> </ul>	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Point central et relais du lien social interne et externe, en lien avec la fonction Accueil.</li> <li>- Devenir LE lieu de convivialité (à but non lucratif) du quartier. Connus et reconnus en tant que tel.</li> <li>- Développer un projet évolutif en fonction du public qui y participe.</li> </ul> <p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants.</li> <li>- Retours des participants.</li> <li>- Retours en interne de chaque pôle.</li> <li>- Propositions émanant de chaque participant sur l'évolution du projet.</li> </ul>
Représentativité des différentes populations du quartier au Comité de Direction	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de Direction</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communiquer auprès des usagers et des habitants sur leur légitimité à se présenter au Comité de Direction.</li> <li>- Réfléchir à l'évolution des statuts pour permettre une bonne intégration de chacun.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Communication forte auprès des usagers, habitants et forces vives.</li> <li>- Rédaction du « Livret du bénévolat ARES »</li> <li>- Accompagnement physique des personnes intéressées par le projet. « Parrainage ».</li> <li>- Référer « bénévolat » au sein de la structure.</li> </ul>	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Créer un panel représentatif de la population de l'Esplanade dans les instances décisionnelles de l'ARES : âge, catégorie socioprofessionnelle, sexe, origine géographique, origine sociale, origine ethnique, diversité culturelle et culturelle.</li> </ul> <p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Statistiques de la composition du Comité de Direction (par item).</li> </ul>

Projet 15-25 ANS	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pôle Animation.</li> <li>- Secteur Familles.</li> <li>- Bénévoles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Accompagnement de projets imaginés et proposés par des jeunes.</li> <li>- Accueil des jeunes lycéens sur les temps informels dans un rôle « à cheval » entre usager et bénévole.</li> <li>- Renforcer les liens avec le réseau de partenaires pouvant être concernés par les questions liées à la Jeunesse (emploi, prévention etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Pilotage.</li> <li>- Lieu et horaires d'accueil.</li> <li>- En fonction des projets, des besoins et des demandes.</li> <li>- animateurs/équipe référente.</li> </ul>	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Vérifier la nécessité d'un projet spécifique pour cette tranche d'âge.</li> <li>- Poursuivre le projet du pôle Animation au-delà des services premiers d'animation.</li> <li>- Transmettre les valeurs que défend l'ARES aux jeunes adultes.</li> </ul> <p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de jeunes inscrits dans la démarche.</li> <li>- Résultats obtenus à travers ce projet (implication bénévole, projets réalisés, évolution des jeunes).</li> </ul>
L'accueil de personnes porteuses de handicap	- Tous	<p><u>En interne :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- se doter d'une culture commune et d'un socle de compétences.</li> <li>- être en capacité d'orienter vers les structures ad hoc.</li> </ul> <p><u>En externe :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- rester en lien avec les partenaires compétents.</li> <li>- Jouer un rôle de « facilitateur » entre ces structures spécialisées et les personnes en besoin de soutien.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- administrateurs et salariés de l'ARES, pour certains engagés et membre de plusieurs associations couvrant différents type de handicap, pourront animer cette permanence au départ.</li> <li>- Puis, en fonction de la demande, intervention possible de professionnels associatifs ou autres (soignants, MDPH, etc.).</li> <li>- Lieu d'accueil.</li> </ul>	<p><u>Objectifs :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Rompre l'isolement des personnes en situation de handicap et des aidants (famille, amis, etc.).</li> <li>- Créer du lien entre les acteurs concernés par le domaine du handicap (personnes en situation de handicap, aidants, soignants, écoles, administrations).</li> <li>- Permettre l'évolution des mentalités, briser les tabous gravitant autour du handicap.</li> </ul> <p><u>Critères d'évaluation :</u></p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de participants.</li> <li>- Retours des participants.</li> <li>- Evolution du nombre de demandes d'inscription de familles concernées (par une situation de handicap) à des activités diverses de l'ARES.</li> </ul>

## 2. Pour une ARES hors les murs

Intitulé de l'action	Secteurs concernés	Description de l'action	Contribution de partenaires	Objectifs à atteindre et critères d'évaluation
Développer des Animations Itinérantes (guinguette - esprit de village du quartier).	- Secteurs ARES - Commissions	- Animations ponctuelles aux quatre coins du quartier. - Recensement des bénévoles futurs. - Création de binômes (entraide entre voisins).	- Associations du quartier - Structures du quartier (CMS, etc.)	- Rompre l'isolement par la solidarité intergénérationnelle ou interpersonnelle. - Faire le lien avec les autres animations du quartier. - Créer des liens entre les habitants.
Accompagner les solidarités interpersonnelles.	- Secteurs ARES - Commission Communication	- Accompagnement à la création de petites associations. - Etablir un annuaire des associations. - Soutien aux initiatives des habitants, de groupes d'habitants, de structures associatives, marchés.	- Associations - ARES 35 - ARES Edel	- Rompre l'isolement par la solidarité intergénérationnelle ou interpersonnelle. - Favoriser la mobilisation de tous les acteurs. - Informer sur les évolutions du quartier.
Approfondir le partenariat avec les établissements scolaires.	- Secteurs ARES - Bénévoles	- Activités périscolaires. - Accompagnement scolaire. - Parrainage adulte-enfant – parrainage adulte-jeune – Travail en binômes.	- Ecoles, collèges, lycées	- S'adapter à la réforme des rythmes scolaires applicable à la rentrée 2014.

## 3. Pour une ARES qui vit et se renouvelle

Intitulé de l'action	Secteur concerné	Description de l'action	Contribution des partenaires	Objectifs à atteindre
Rédaction charte des valeurs	- Comité de Direction - Bureau - COMIF	- Mettre en place un texte qui reprenne l'ensemble des valeurs de l'ARES (sur la base de celles de l'éducation populaire) pour servir de référence aux générations futures. - Mettre en place un groupe de travail qui étudiera la terminologie de chaque activité et veillera à l'inscrire dans le cadre laïc et républicain.	- Associer à cette rédaction l'ensemble des acteurs bénévoles et salariés.	- Adoption à l'Assemblée Générale 2015.

Révision des statuts	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Comité de Direction</li> <li>- Bureau</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Reprendre les statuts et les modifier dans le sens d'une plus grande démocratie dans la gouvernance. Pour ce faire, travailler sur les mandats, leur durée, les conditions d'accès au Comité de Direction et au Bureau, etc.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lancer une réflexion globale auprès de tous les acteurs de l'association.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Adoption en Assemblée Générale Extraordinaire en 2016</li> </ul>
Conditions de recrutement et formation des personnels	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Commission GRH</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Intégrer la notion de partage de valeurs communes dans le recrutement. Mettre en place des actions de formation dans ce sens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>-</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Respect de la laïcité dans le cadre réglementaire applicable aux salariés.</li> </ul>

#### 4. Pour une ARES en réseau

Nous sommes convaincus qu'il s'agit là d'une nécessité absolue, urgente, et indispensable. Il nous faut faire réseau, avec les autres centres socio-culturels strasbourgeois et les entreprises de l'économie sociale et solidaire et de l'économie traditionnelle. Il ne s'agit pas pour nous de dénaturer les projets locaux ou de regrouper en une seule structure l'ensemble des acteurs actuels, mais de concentrer nos efforts pour mutualiser au mieux tout ce qui peut l'être, dans le domaine logistique comme dans celui de l'organisation des activités. De même, nous avons, tous ensemble, à mieux maîtriser les partenariats avec nos financeurs, comme avec les acteurs économiques. Dans le domaine de l'accompagnement vers l'emploi, être en relation avec l'ensemble des acteurs du secteur, mais ne pas se substituer à eux, ni développer de nouveaux dispositifs.

Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Partenariat	Secteurs et publics concernés	Critères d'évaluation
L'ARES en réseau avec les acteurs du champ des centres socio-culturels strasbourgeois pour construire ensemble notre organisation de demain.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- À partir d'expériences sur le territoire national, proposer une nouvelle structuration, adaptée à la situation de Strasbourg.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Fédération 67 des CSC</li> <li>- CSC strasbourgeois</li> <li>- CAF, Ville, CG</li> <li>- PERENNE</li> <li>- SNAECOSO</li> <li>- FSCF</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Instances de gouvernance de l'association.</li> <li>- Direction générale.</li> <li>- Direction administrative et financière.</li> <li>- Direction logistique et maintenance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'existence d'un nouveau cadre contractuel entre l'ensemble des centres sociaux et leurs partenaires institutionnels, reposant sur une organisation plus performante et plus adaptée aux réalités économiques et aux besoins des quartiers</li> </ul>
L'ARES en réseau avec les acteurs de l'économie traditionnelle et de l'économie sociale et solidaire.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Contractualiser des partenariats économiques gagnant-gagnant pour développer et pérenniser le projet de l'ARES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- CRES, CCI, CMA, ADIRA.</li> <li>- Région, Conseil Général, CUS, Ville, CAF.</li> <li>- Pôle Emploi, centre de formation et d'apprentissage.</li> <li>- Les entreprises.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des pôles d'activités de l'ARES sont concernés</li> <li>- L'ensemble des publics sont mobilisables</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimisation de l'utilisation du nouveau bâtiment.</li> <li>- Création de nouvelles sources de financement par la mutualisation de moyens et le développement de nouvelles activités solvables.</li> <li>- Développement du mécénat.</li> <li>- Création d'emplois pérennes et qualifiés.</li> </ul>

L'ARES en réseau avec les forces vives du quartier de l'Esplanade.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mutualiser les moyens de l'ARES au service des énergies du quartier pour renforcer et consolider le rôle de l'ARES.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Associations du quartier.</li> <li>- Conseils syndicaux.</li> <li>- Services publics du quartier.</li> <li>- Elus de proximité.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les pôles d'activités de l'ARES sont concernés.</li> <li>- L'ensemble des publics sont mobilisables.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Optimisation de l'utilisation du nouveau bâtiment.</li> <li>- Taux d'occupation et diversité des utilisations.</li> <li>- Développement du tissu associatif du quartier.</li> </ul>
L'ARES en réseau avec tous ceux qui, en interne, font vivre le projet.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développer et optimiser l'utilisation des ressources humaines internes : bénévoles et salariées.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Partenariat interne entre : les secteurs d'activités, l'ensemble des groupes des Commissions.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- L'ensemble des activités</li> <li>- les groupes Commissions bénévoles.</li> <li>- les instances bénévoles de gouvernance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Meilleure circulation de l'information interne.</li> <li>- Création et optimisation des outils collaboratifs : plate-forme Web, réseaux sociaux.</li> <li>- Livret d'accueil du bénévole, « qui fait quoi ».</li> <li>- Développement du bénévolat.</li> </ul>

## ***Fiche projet 10 : Le projet d'animation collective familles***

Le développement d'un projet parentalité sur le secteur Esplanade Bourse Krutenau, mené par la référente Familles de l'ARES en lien avec différents partenaires, a permis de renforcer les différentes formes de partenariat (coanimation ou relais) et de recueillir des besoins et des idées pour la suite du projet.

Nous avons effectué, en 2013, un sondage sur les activités en famille auprès d'un panel de familles adhérentes du centre socio-culturel et auprès de quelques familles fréquentant le CMS Edel afin de proposer des animations adaptées.

Le secteur Vie Sociale et Familiale, composé d'une référente Familles (conseillère ESF de formation), d'intervenants (FLE et Couture), de bénévoles et de stagiaires, développe des actions en transversalité avec les autres secteurs de l'ARES pour accueillir, informer, voire former des adultes et des familles d'origines étrangères ou primo-arrivantes, et proposer des animations et des projets pour les familles les plus fragiles (difficultés économiques, familles monoparentales).

Nous continuons de mettre en place différents café-rencontres (groupe interculturel de parents, apéro-parents du pôle Petite Enfance) et de réfléchir à l'organisation de soirées/débats ou de journées spécifiques (vide-grenier spécial puériculture et animations familles). Nous souhaitons également pérenniser des temps d'animations familles (du type ateliers parents-enfants, ateliers préparation des fêtes, soirées barbecue en été, pique-niques des rues, etc.) et souhaitons proposer d'autres types de rencontres, via le projet d'animation de rue et l'espace d'accueil qui est au centre de nos nouveaux bâtiments.

Nous participons aux rencontres du Réseau d'Ecoute, d'Appui et d'Accompagnement des parents du Bas-Rhin et des référents Familles en lien avec la Fédération des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin. Aussi, nous échangeons avec nos partenaires sur les thématiques de la coéducation, de la communication en famille, de l'évolution contemporaine de la famille.

Les objectifs principaux du projet d'animation collective familles sont de :

- contribuer à une meilleure information des personnes autour des questions de parentalité,
- provoquer des occasions de rencontres, de discussions et d'échanges entre parents, entre familles et professionnels du domaine social ou éducatif,
- favoriser les relations parents-enfants et parents-jeunes, les relations familles-écoles et l'entente des familles du quartier,
- favoriser l'implication du public, des parents, des bénévoles dans les différentes animations ou manifestations,
- favoriser les échanges intergénérationnels et interculturels et valoriser la diversité culturelle du quartier,
- permettre à certaines familles ou personnes de sortir de l'isolement et créer ainsi du lien social dans un groupe et dans le quartier.



Les grandes actions que nous souhaitons reconduire ou développer pour 2014-2018 sont les suivantes :

Intitulé de l'action	Objectifs de l'action	Partenariats	Secteurs concernés	Critères d'évaluation
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Animation Globale du Quartier.</li> <li>- 5 à 6 grandes manifestations de quartier.</li> <li>- Développement d'animations itinérantes.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des habitants et des familles autour des grandes manifestations de l'ARES.</li> <li>- Implication des habitants dans le comité des fêtes.</li> <li>- Rencontre et mobilisation des publics les plus éloignés.</li> <li>- Appui à la mise en place de pique-niques ou d'animations entre voisins.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure relais et partenariat institutionnel.</li> <li>- Les associations culturelles du quartier (la CARES).</li> <li>- Les écoles et les collèges.</li> <li>- Les CMS (Belin et Edel).</li> <li>- L'équipe de prévention de rue.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Tous les secteurs ou services de l'ARES.</li> <li>- Le comité des fêtes.</li> <li>- L'équipe d'animation de rue.</li> <li>- Les groupes de l'ARES (danse, théâtre, etc.).</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Participation des habitants et des familles.</li> <li>- Retours des habitants.</li> <li>- Implication dans l'élaboration et la préparation des manifestations (ateliers parents-enfants spécifiques).</li> <li>- Nombre de personnes relais.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet parentalité.</li> <li>- Groupes de rencontre (pôle Petite Enfance, secteur Familles).</li> <li>- Groupe de parents de l'accompagnement à la scolarité.</li> <li>- Journée petite enfance avec vidéogrenier spécifique.</li> <li>- Soirées débats.</li> <li>- Développement du partenariat.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication des parents et des familles dans les différents projets d'animation.</li> <li>- Renforcement de la fonction parentale.</li> <li>- Lieu d'accueil, d'information et d'écoute.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure relais et partenariat institutionnel.</li> <li>- Les CMS (Belin et Edel).</li> <li>- Les établissements scolaires.</li> <li>- Les structures de la petite enfance.</li> <li>- Les associations de parents.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pôle Petite Enfance</li> <li>- Le pôle Animation</li> <li>- Secteur Familles</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de rencontres, de soirées débats, d'animations familles.</li> <li>- Implication des parents dans la mise en place des rencontres ou de nouveaux projets.</li> <li>- Retour des partenaires.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Ateliers parents-enfants.</li> <li>- Sorties familiales (dans et entre les différents secteurs de l'ARES)</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Mobilisation des parents.</li> <li>- A l'initiative des parents.</li> <li>- Accès aux loisirs et à la culture pour les publics les plus éloignés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Idem</li> <li>- Partenaires socio-culturels.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pôle Petite Enfance</li> <li>- Le pôle Animation</li> <li>- Le secteur Familles</li> <li>- L'Ecole de Musique</li> <li>- L'espace d'Accueil</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre d'ateliers parent-enfants.</li> <li>- Nombre de participants ou de familles concernées.</li> <li>- Initiative des familles.</li> <li>- Implication des familles dans la mise en place de rencontres ou de sorties.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Projet « Séjours de Proximité » ou, le cas échéant, « Projet vacances ».</li> <li>- Réunion d'informations et de préparations.</li> <li>- Soirées et sorties familiales.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rencontre et mobilisation d'un public mixte.</li> <li>- Accompagnement des familles vers l'autonomie.</li> <li>- Lieu d'informations pour les familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Les CMS.</li> <li>- Les structures de la petite enfance du quartier.</li> <li>- La CAF.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Secteur Familles, en lien avec les autres secteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de familles concernées.</li> <li>- Participation et implication des familles.</li> <li>- Bilan avec les familles.</li> <li>- Retour des familles.</li> <li>- Effets inattendus.</li> </ul>

- Week-end ou séjour entre familles				
-------------------------------------	--	--	--	--

<ul style="list-style-type: none"> <li>- Création d'un comité de parents au pôle Petite Enfance.</li> <li>- Implication des parents au projet éducatif du pôle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Rôle consultatif.</li> <li>- Elaboration, participation et évaluation du projet éducatif du pôle.</li> <li>- Implication des parents dans la vie quotidienne du pôle.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structures partenaires de la petite enfance.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pôle Petite Enfance.</li> <li>- Le secteur Familles.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Nombre de parents dans le comité.</li> <li>- Nombre de réunions.</li> <li>- Projets initiés par le comité.</li> <li>- Retour des familles du pôle Petite Enfance.</li> </ul>
<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le nouvel espace d'accueil (« La Cafetière ») : lieu d'accueil et d'échanges pour les habitants et les familles du quartier.</li> <li>- Rencontres conviviales à thèmes pour les nouveaux Esplanadiens.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Lieu d'accueil, d'information et d'écoute.</li> <li>- Implication des habitants – bénévolat.</li> <li>- Animations ponctuelles (club de lecture, après-midis jeux, ateliers avant une grande manifestation, etc.).</li> <li>- Rencontre entre les nouveaux arrivants et les partenaires du quartier.</li> <li>- Lieu accessible aux publics les plus éloignés.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Structure relais et partenariat institutionnel.</li> <li>- Les CMS.</li> <li>- La mairie de quartier.</li> <li>- Les structures et associations du quartier.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Le pôle Accueil.</li> <li>- Les différentes commissions.</li> <li>- Les différents secteurs.</li> </ul>	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Implication du public et de bénévoles.</li> <li>- Retours des familles.</li> <li>- Retours des partenaires.</li> <li>- Fréquentation du public.</li> <li>- Nouvelles initiatives.</li> </ul>

**Le projet d'animation collective familles est pleinement intégré dans notre démarche globale d'élaboration du projet et de définition des orientations majeures nous n'avons donc pas rédigé de fiches 11 et 12 spécifiques.**

## **Fiche projet 13 :** **Les ressources humaines et la logistique : le fonctionnement de la vie du Centre**

Le fonctionnement du Centre s’articule autour du canevas des activités suivantes, réparties en quatre rubriques : le Comité de Direction ou Conseil d’Administration, le Bureau de l’ARES, l’Assemblée Générale et les autres types de réunions.

Toutes les dates des différents groupes de travail, de Commissions, des réunions du Bureau, des Comités de Direction, de l’Assemblée Générale figurent dans l’agenda partagé, outil élaboré à l’année et distribué à tout salarié et membre de l’ARES.

L’ARES est dirigée par un Comité de Direction, qui tient lieu de Conseil d’Administration, par un Bureau et un certain nombre de Commissions thématiques permanentes ou temporaires.

### **1. Le Comité de Direction**

Le Comité de Direction est composé actuellement de 36 membres bénévoles élus pour un mandat d’une durée de trois ans en Assemblée Générale Ordinaire et de membres de droit et invités permanents. Seuls les membres élus ont voix délibérative.

La présentation des membres du Comité de Direction indique leurs coordonnées, le cas échéant leur fonction dans l’association : leur collège d’origine et la date d’entrée au Comité de Direction.

#### **1.1 Comité de Direction**

<b>NOM</b>	<b>Fonction</b>	<b>Statuts</b>	<b>Date entrée</b>
ALLEMAND Alain	Administrateur, Trésorier Adjoint, Commission Cultures et Savoirs	Directeur école J. Sturm	2005
BARASCH Catherine	Administratrice, Rédactrice en chef ARES-FLASH, Commission Cultures et Savoirs	Habitante	2005
BECK Jean-Pierre	Administrateur, commission relecture ARES-FLASH, Commission Communication, Commission Cultures et Savoirs	Habitant – usager activités ARES	1998
BEZAULT Monique	Administratrice	Habitante	2014
CARBIENER Joelle	Administratrice	Habitante	2014
CHENE André	Administrateur, Le Jardin		2007
DESFOSEZ Tania	Administratrice, Assesseur	Habitante, usager activité ARES	2010

DREYFUS Henri	Administrateur	Habitant Conseiller Général Bas-Rhin	1996
DUFFRENE Frédéric	Administrateur, Commission Finances	Habitant	2013
EHRISMANN Michèle	Administratrice, Commission Développement local	Habitante	1983
ELSAESSER Claude	Administrateur		1997
GAUDIER Henri	Administrateur, Trésorier, Commission Développement local	Habitant	2008
GASSMANN Claude	Administrateur, Président,	Habitant	1997
GERHARDY Jacques	Administrateur	Habitant	
GUINGAND Emmanuel	Administrateur		2013
KOONJA Elisabeth	Administratrice	Habitante	2012
LEBLANC Dominique	Administrateur,	Habitant	1999
LOBREAU VELLO Morgane	Administratrice, COMIF, Commission Communication	Habitante	2014
MARTINEZ-WILLINGER Marie	Administratrice	Habitante	1999
MILLIERE Florence	Administratrice, usager école de musique	Habitante	2014
MONTENAT Marcelle	Administratrice	Habitante et Conseil de Quartier	2005
MUIR Patrick	Administrateur	Habitant	2005
NZIKOU William	Administrateur	Habitant, usager activités ARES	2012
OHLMANN Désirée	Administratrice, Secrétaire générale, Commission Communication, GRH	Usager activité ARES	1996
OLFF SOMMER Martine	Administratrice, Commission Communication, Commission relecture et distribution ARES-FLASH, La Cafetière	Habitante – usager activité ARES	1998
GARCIA DE POILLERAT Patricia	Administratrice, vice-présidente, Comité des Fêtes	Habitante	1999
PULFERMULLER Jean-Pierre	Administrateur, vice-Président, Commission Bâtiments	Intervenant danses folkloriques	1997
RIEFSTAHL Marc	Administrateur, COMIF	Habitant	2014
SITTLER Claude	Administrateur, Secrétaire général adjoint, Commission Bâtiments, Développement local, Comité des Fêtes	Habitant	1999
SOULIER Michel	Administrateur	Habitant	2012
SOUVILLE Paul	Administrateur, vice-président	Habitant	1998
STEINER Marie-Josée	Administratrice, Commission Finances, Commission 50 ans	Ancienne salariée	2012
UNGERER Nicolas	Administrateur	Habitant	2011
VER EECHE Bernadette	Administratrice, intervenante activité, Comité des Fêtes	Habitante, usager activité ARES	2012
VUKSANOVIC Gabriel	Administrateur, commission bâtiment		2010
VRAMMOUT Delphine	Administratrice	Habitante	2011
WHILIDAL Anne	Administratrice COMIF	Usager activité ARES	2013

### 1.2 Membres de droit avec voix consultative

NOM	Qualité
SEILER Michèle	Conseillère Municipale – Représentant la Ville de Strasbourg
FISCHER J-Claude	Administrateur de la CAF - Représentant la CAF
DREYFUS Henri	Conseiller Général - Représentant le Conseil Général
DIBLING Chantal	Représentant la Fédération des Centres Socio-Culturels du Bas-Rhin

### 1.3 Invités permanents avec voix consultative

NOM	Qualité
MALAN André	Association ASERE

Le Comité de Direction se réunit chaque premier mardi du mois, sauf en juillet et en août, donc dix fois chaque saison, sur convocation écrite du Président, avec un ordre du jour.

Une présence moyenne de vingt-cinq administrateurs qui s'intéressent à la gestion de l'ARES est relevée à chaque Comité de Direction.

Le Comité de Direction applique les orientations et décisions arrêtées par l'Assemblée Générale. Tous les dossiers abordés au Comité de Direction sont préparés, étudiés et mis à l'ordre du jour sur proposition du Bureau pour validation par le Comité de Direction. Les délibérations du Comité de Direction sont transcrites dans des procès-verbaux, signés par le Président et la Secrétaire générale, puis approuvés en Comité de Direction.

## 2. Le Bureau

Le bureau est composé de onze membres bénévoles élus parmi les administrateurs du Comité de Direction. Le directeur de l'association participe aux réunions du Bureau. Il se réunit deux lundis par mois, à 20 heures 15. En juillet et en août, le bureau ne se réunit qu'un seul lundi par mois. Le bureau est quasiment toujours au complet ; la moyenne de fréquentation est de dix membres sur onze.

Calendrier des réunions bureaux de l'ARES 2013/2014

23 août 2013  
09 septembre 2013  
23 septembre 2013

07 octobre 2013  
21 octobre 2013  
12 novembre (mardi) 2013

25 novembre 2013  
09 décembre 2013  
13 janvier 2014

27 janvier 2014  
10 février 2014  
24 février 2014

24 mars 2014  
14 avril 2014

28 avril 2014  
12 mai 2014

26 mai 2014  
10 juin (mardi) 2014

23 juin 2014

### **3. L'Assemblée Générale**

L'Assemblée Générale est l'instance souveraine de l'ARES ; elle se réunit de façon ordinaire pour le fonctionnement courant et régulier de l'Association. L'ARES tient son Assemblée Générale statutaire annuelle le 1<sup>er</sup> mardi du mois d'avril, à partir de 19 heures. Elle est ouverte à l'ensemble des Esplanadiens.

L'ordre du jour est publié dans ARES-FLASH. Par ailleurs, les membres sont destinataires d'une convocation écrite.

L'Assemblée Générale 2013 a enregistré la présence d'environ 100 personnes, dont 53 membres votants à jour de leur cotisation.

### **4. Les commissions thématiques**

Le Comité de Direction de l'ARES décide de la création de commissions thématiques et de groupes de travail. Actuellement, des commissions travaillent et réfléchissent autour du développement local, du comité des fêtes, des cultures et savoirs et de la communication. Elles sont ouvertes aux salariés, aux bénévoles de l'ARES, ainsi qu'à tous les acteurs du quartier qui souhaitent s'y investir.

Les groupes de travail, quant à eux, sont des outils de gestion internes de l'ARES. De ce fait, ils ne sont pas ouverts au quartier. Ils sont composés de salariés et de bénévoles. Actuellement, des groupes de travail réfléchissent autour des bâtiments, de la gestion des ressources humaines et des finances.

L'ARES dispose aussi d'un comité de rédaction pour son journal mensuel ARES-FLASH. Ce comité se réunit une fois par mois autour de la rédactrice en chef, de la chargée de communication et d'un comité de relecture composé de bénévoles et de salariés.

L'ARES réunit aussi trois fois par an le Conseil Consultatif autour d'un thème précis. L'objectif est d'inviter les partenaires du quartier, les forces vives, à participer activement à la vie de l'ARES en débattant librement sur le thème retenu. ARES-FLASH rend compte de ces débats.

Calendrier des Conseils Consultatifs de l'ARES 2013-2014 : Samedi 16 novembre 2013, Samedi 15 mars 2014, Samedi 24 mai 2014

L'ARES a également mis en place un comité de pilotage du contrat d'association. Le comité se réunit une fois par mois en moyenne. Cette réunion mensuelle permet de faire le bilan du travail effectué dans les sous-groupes de travail qui se réunissent tous les quinze jours.

La crèche, le Multi-accueil et l'École de Musique organisent deux fois par an un conseil des parents, qui permet aux parents de venir discuter avec les acteurs sur le terrain du fonctionnement de la structure.

Une réunion des salariés « permanents » est prévue le mardi matin, de 10 heures à 12 heures, de façon mensuelle ou en fonction des besoins.

Les commissions et groupes de travail se réunissent à échéance régulière. Toutes les dates des différentes réunions sont diffusées dans ARES-FLASH et dans l'agenda partagé.

**Fiche projet 14 :**  
**Des ressources humaines et de la logistique : le pilotage du projet**

**Le pilotage du projet**

	Fonction des salariés	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Formations suivies en 2010-2013	Qualification actuelle
<b>Direction</b>	Directeur Général (TP)	01/09/2000	- BAFD	- Adaptation à la fonction de direction. - Analyse de la pratique. - Management et conduite au changement.	- Supervision méthodologique du diagnostic social auprès des personnes âgées. - Changement et émergence TOB. - Construire et développer un projet culturel au sein de sa structure. - Administrer une structure culturelle. - Sécurisez vos interventions dans les organisations. - Manager une équipe en changement. - Comprendre les marchés publics et le DSP pour choisir une stratégie. - Partenariats, rapprochements et restructurations entre associations.	- BAFA - DEFA (partiel)
	Directrice Administrative et Financière (TP)	30/01/1985	- Bac - BAFA / BAFD - DEFA (partiel)	- Logiciel AIGA. - Management et conduite au changement.	- Le management et la conduite au changement. - Efficacité managériale. - Logiciel Chloé paye.	- Bac - BAFA / BAFD - DEFA (partiel)
<b>Accueil</b>	Secrétaire Accueil (TP)	01/03/1994	- BEP sténodactylo	- Gestion des conflits. - Logiciel AIGA. - Accueil téléphonique. - Excel, Photoshop. - Développement personnel.	- Utilisation du nouveau logiciel de standard téléphonique.	- BEP sténodactylo
	Secrétaire Accueil (TP)	13/08/2007	- Bac Médico-Social - Certificat Secrétariat Médical	- Logiciel AIGA	- Utilisation du nouveau logiciel de standard téléphonique. - Tuteur emploi d'avenir.	- Bac Médico-Social - Certificat Secrétariat Médical

					- La réforme des petits CE.	
--	--	--	--	--	-----------------------------	--

<b>Comptabilité</b>	Personnel Administratif (TP)	17/01/2005	- Bac	- Formation Excel - Logiciel AIGA	- DADS-U. - Logiciel Chloé paye. - Formation sauveteur secouriste du travail (formation initiale + recyclage).	- Bac
<b>Chargée de communication (TP)</b>		05/11/2011	- Formation infographiste / metteur en page		- Construire un plan de communication.	- Formation infographiste/metteur en page

Fonction des Administrateurs	Date d'entrée au Conseil d'Administration	Date d'entrée dans la Fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction
Claude GASSMANN Président	Juin 1997	Juin 1998 - Président	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne.
Paul SOUVILLE Vice-Président	Juin 1998	Juin 1999 : Assesseur Juin 2002 : Vice-Président	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne.
Patricia POILLERAT DE GARCIA Vice-Présidente	Juin 1999	Juin 2002 : Trésorière adjointe mai 2011 : Vice-Présidente	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne. 2012 : formation « Etre administrateur » .
Jean-Pierre PULFERMULLER Vice-Président	Juin 1997	Juin 1998 : Assesseur mai 2011 : Vice-Président	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne. 2012 : Formation « Etre administrateur ».
Désirée OHLMANN Secrétaire Générale	Juin 1996	Juin 1998 : Secrétaire générale	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne. 2011 : Formation « Etre administrateur ».
Claude SITTLER Secrétaire général Adjoint	Juin 1999	Juin 2001 : Assesseur Juin 2002 : Secrétaire général adjoint	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne.
Henri GAUDIER Trésorier	Avril 2008	Mai 2011 : Assesseur Mai 2012 : Trésorier	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne. 2012 : Assurer efficacement la fonction de trésorier.
Alain ALLEMAND Trésorier adjoint	Avril 2008	Mai 2012 : Trésorier adjoint	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne.
Martine OLFF SOMMER Assesseur	Juin 1998	Juin 2007	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne. 2011 : Formation « Etre administrateur ».
Catherine BARASCH Assesseur	Avril 2008	Mai 2011 : Assesseur	2012 : formation interne à la théorie des organisations de Berne.
Tania DESFOSSEZ Assesseur	Avril 2010	Mai 2013 : Assesseur	2011 : Formation « Etre administrateur ».

**Fiche projet 15 :**  
**Les ressources humaines et la logistique : la logistique du Centre**

**En logistique du Centre**

	Fonction des salariés	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Formations suivies en 2010-2013	Qualification actuelle
<b>Maintenance</b>	Responsable des services généraux (TP)	02/05/2012	- BTS Commerce. - Master management logistique.		- Tuteur emploi d'avenir	- BTS Commerce. - Master management logistique.
	Concierge (temps partiel)	01/10/2012	- CAP couvreur zingueur. - Brevet compagnon ferblantier.			- CAP couvreur zingueur. - Brevet compagnon ferblantier.
<b>Entretien</b>	Femme de ménage (temps partiel 19h hebdo)	24/04/1995		- Cours d'apprentissage de la langue française.		
	Femme de ménage (temps partiel 20h hebdo)	03/10/1993				

	Fonction des bénévoles	Intervention	Formations suivies depuis la participation du bénévole	Formations suivies en 2010-2013
Jean-Pierre Pulfermuller	Vice-Président	- Commission Bâtiments		
Claude Sittler	Secrétaire Général Adjoint	- Commission Bâtiments - Site informatique		
Gabriel Vuksanovic	Administrateur	- Commission Bâtiments		

**Fiche projet 16 :**  
**Les ressources humaines et la logistique : les activités**

**1. Pôle Animation**

Fonction-Activité	ETP	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Formations suivies en 2010-2013	Qualification actuelle
Direction du pôle	1.000	01/02/2001	- Bac - BAFA	- DEUG Sociologie - BAFD	- Sauveteur secouriste du travail (initial et recyclage). - Journée professionnelle de l'animation globale. - Le manager et la conduite du changement.	- Bac - BAFA - DEUG Sociologie - BAFD
Responsable ALSH	0.908	03/09/2007	- Licence - DEUG Sociologie	- BAFA	- BAFD perfectionnement	- Licence - Deug Sociologie - BAFA - BAFD
Responsable collégiens	0.845	24/08/2003	- Bac	- BAFA - BAFD	- Sauveteur secouriste du travail (initial et recyclage).	- Bac - BAFA - BAFD
Animateur	0.741	14/09/2004	- Bac BAFA		- Sauveteur secouriste du travail (initial et recyclage). - Bilan de compétences. - Préparation concours infirmier. - Préparation du diplôme d'état d'infirmier.	- Bac - BAFA - BAFD
Animateur	0.545	04/09/2006	- Bac - Licence de sociologie			- Bac - Licence de sociologie
Animateur	0.632	05/12/2011	- BAFA			- BAFA
Animateur	0.830	05/09/2011	- Licence - BAFA		- BAFD formation générale + approfondissement. - Regards croisés sur les discriminations.	- Licence - BAFA - BAFD
Animateur	0.225	17/09/2013	- Master			- Master
Animateur	0.459	29/04/2013		- BAFA		
Animateur	0.533	04/09/2012	- BAFA		- Formation générale BAFD	- BAFA

Animateur	0.440	08/07/2013	- BAFA			- BAFA
-----------	-------	------------	--------	--	--	--------

## 2. Vie Sociale et Familiale

Fonction-Activité	ETP	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Formations suivies en 2010-2013	Qualification actuelle
Conseillère en économie sociale et familiale	1.000	02/09/2002	- Diplôme d'Etat Conseillère en Economie Sociale et Familiale.		- Supervision méthodologique du diagnostic social. - Formation sauveteur secouriste du travail (formation initiale + recyclage). - Une approche systémique de la performance individuelle à la formation collective.	Diplôme d'Etat Conseillère en Economie Sociale et Familiale
Professeur de langues étrangères	0.217	08/09/2010	- Master français langue étrangère (M2)			Master français langue étrangère (M2)

## 3. Ecole de Musique

Fonction-Activité	ETP	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Formations suivies en 2010-2013	Qualification actuelle
Direction Ecole de Musique	1.000	01/09/1991	- Bac - Licence de musicologie	- Informatique - Logiciel AIGA - Enseigner aux personnes handicapées.	- Développez votre posture managériale	- Bac - Licence de musicologie
Professeur d'initiation musicale	0.151	07/11/2002	- Bac - DEUG de musicologie - Diplôme universitaire musicien intervenant.	- Agrément départemental éveil musical. - Enseigner aux personnes handicapées.		- Bac - DEUG de musicologie. - Diplôme universitaire musicien intervenant. - Agrément départemental.
Professeur de violon	0.163	13/09/2006	- Bac - Diplôme au CNR Strasbourg	- Enseigner aux personnes handicapées.	- Apprendre le violon, pourquoi, comment.	- Bac - Diplôme au CNR Strasbourg
Professeur de trompette	0.086	01/09/2009	- Diplôme d'état de professeur de trompette - Agrément départemental			- Diplôme d'état de professeur de trompette - Agrément départemental
Professeur de piano et de musique de	0.095	15/11/2007	- Bac - DESS de psychologie			- Bac - DESS de psychologie.

chambre			- Agrément départemental piano			- Agrément départemental piano.
---------	--	--	--------------------------------	--	--	---------------------------------

Professeur de harpe	0.074	19/09/2012	- Fin formation professionnelle conservatoire.			- Fin formation professionnelle conservatoire.
Professeur de formation musicale	0.082	15/09/2003	- Licence - 1 <sup>er</sup> prix conservatoire.	- Enseigner aux personnes handicapées.		- Licence - 1 <sup>er</sup> prix conservatoire.
Professeur de formation musicale, chant chorale et contrebasse	0.168	27/09/2001	- Bac - Licence - Diplôme universitaire musicien intervenant.	- Enseigner aux personnes handicapées.		- Bac - Licence - Diplôme universitaire musicien intervenant.
Professeur de flûte à bec	0.092	05/09/2002	- Bac - DEUG musicologie - Agrément départemental flûte.	- VAE diplôme d'état de professeur de musique.		- Bac - DEUG musicologie - Agrément départemental flûte - Diplôme d'état de professeur de musique
Professeur de saxophone	0.110	22/09/2009	- Bac - Diplôme études musicales.	- Agrément départemental saxophone.		- Bac - Diplôme études musicales. - Agrément départemental.
Professeur de chant	0.192	07/09/2009	- Bac - Diplôme musique de chambre. - DEM Conservatoire Strasbourg.		- Enseigner la musique aux personnes handicapées.	- Bac - Diplôme musique de chambre. - DEM Conservatoire Strasbourg.
Professeur milieu handicapé	0.036	02/10/2008	- CAP	- Enseigner aux personnes handicapées.		- CAP
Professeur de chant	0.037	15/09/2003	- Bac - DEUG de mathématiques. - Licence de musicologie. - DEM		- Stage intensif : Technique du chanteur moderne. - Agrément départemental. - Les rythmes de l'Amérique latine.	- Bac - DEUG de mathématiques. - Licence de musicologie. - DEM - Agrément départemental.
Professeur de formation musicale et de chant	0.178	20/09/2008	- DEUG, licence et maîtrise musique. - DUMI du CFMI Sélestat.		- Enseigner à d'autres publics.	- DEUG, licence et maîtrise musique. - DUMI du CFMI Sélestat
Professeur de viole de gambe	0.070	12/09/2002	- Bac	- VAE diplôme d'état de professeur de musique.		- Bac - Diplôme d'état de professeur de musique.
Professeur de percussions	0.180	26/09/1997	- Bac - Prix perfectionnement percus-	- Agrément départemental.	- Secouriste PSC1.	- Bac - Prix perfectionnement percus-

			sions			sions. - Agrément départemental.
--	--	--	-------	--	--	-------------------------------------

Professeur de piano jazz	0.198	01/10/1997	- Bac, BTS informatique - Diplôme musicien professionnel	- Enseigner aux personnes handicapées. - Agrément départemental.		- Bac, BTS informatique. - Diplôme musicien professionnel. - Agrément départemental.
Professeur de clarinette	0.051	19/09/2012	- Fin formation professionnelle Conservatoire.			- Fin formation professionnelle Conservatoire.
Professeur de piano	0.362	16/10/1991	- Bac, - Licence musicologie. - Diplôme du CNSMDP.		- VAE diplôme d'état de professeur de musique (partiellement validé). - Agrément départemental	- Bac, - Licence musicologie. - Diplôme du CNSMDP. - Diplôme d'état de professeur de musique. - Agrément départemental.
Professeur de flûte traversière, traverso	0.207	01/09/1985	- Médaille d'or Flûte traversière.	- Agrément départemental.		- Médaille d'or Flûte traversière. - Agrément départemental.
Professeur de guitare	0.269	08/03/2001	- Bac - DEUG Géographie. - Médaille or guitare au CNR.	- Agrément départemental.	- Stages d'eutonie.	- Bac - DEUG Géographie. - Médaille or guitare au CNR. - Agrément départemental.
Professeur de guitare	0.204	01/10/1985				
Professeur d'accordéon	0.147	20/09/2001	- Bac - 1 <sup>er</sup> prix concours accordéon	- Agrément départemental.	- VAE Diplôme d'état de professeur de musique.	- Bac - 1 <sup>er</sup> prix concours accordéon. - Agrément départemental.
Professeur de violon	0.133	06/09/2010	- Licence musicologie. - Prix violon et musique de chambre. - Master européen.		- Session d'été de musique.	- Licence musicologie. - Prix violon et musique de chambre. - Master européen.
Professeur de piano	0.157	10/09/2005	- Diplôme universitaire musicien intervenant.	- Enseigner aux personnes handicapées	- Agrément départemental	- Diplôme universitaire musicien intervenant.
Professeur de clavecin	0.062	09/11/2005	- Professeur au CNR Strasbourg			- Professeur au CNR Strasbourg
Professeur de formation musicale et violoncelle	0.266	21/10/1991	- Bac	- VAE diplôme d'état de professeur de musique. - Agrément départemental.	- Secouriste PSC1	- Bac - Diplôme d'état de professeur de musique. - Agrément départemental.
Professeur de chant	0.068	16/09/2002	- Bac			- Bac

#### 4. Pôle Petite Enfance

Fonction-Activité	ETP	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Formations suivies en 2010-2013	Qualification actuelle
Directrice du pôle Petite Enfance	1.000	02/10/2006	- Diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants.	- Accompagnement aux fonctions de direction.	<ul style="list-style-type: none"> <li>- Sauveteur secouriste du travail (formation initiale + recyclage)</li> <li>- Logiciel Noé module petite enfance.</li> <li>- Innover est-il encore possible dans l'accueil de la petite enfance.</li> <li>- Cohésion et organisation d'une équipe.</li> <li>- Le positionnement relationnel du cadre.</li> <li>- Supervision.</li> <li>- Le management dans le système.</li> </ul>	- Diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants.
Directrice Adjointe	1.000	12/11/2012	- Diplôme d'état d'infirmière.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- La dépression du bébé et de l'adolescent.</li> <li>- Innover est-il encore possible dans l'accueil de la petite enfance.</li> <li>- Cohésion et organisation d'une équipe.</li> <li>- Quels espaces pour quelle pédagogie.</li> <li>- Cohésion et organisation d'une équipe.</li> <li>- Logiciel Noé module petite enfance.</li> </ul>	- Diplôme d'état d'infirmière.
Educatrice de jeunes enfants	1.000	11/08/2008	- Diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants.		<ul style="list-style-type: none"> <li>- Développez votre posture managériale.</li> <li>- Cohésion et organisation d'une</li> </ul>	- Diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants

					équipe. - Atelier bureautique.	
Educatrice de jeunes enfants	1.000	01/03/2011	- Diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants.		- Cohésion et organisation d'une équipe.	- Diplôme d'état d'éducatrice de jeunes enfants.
Auxiliaire de puériculture	1.000	14/02/2011	- Diplôme d'auxiliaire de puériculture.		- Quels espaces pour quelle pédagogie. - Cohésion et organisation d'une équipe.	- Diplôme d'auxiliaire de puériculture.
Aide maternelle	1.000	15/04/2002	- Bac		- Cohésion et organisation d'une équipe.	- Bac
Aide maternelle CAE	0.593	15/11/2012			- Cohésion et organisation d'une équipe.	-
Médecin psychologue	0.014	01/09/2003	- Médecin spécialiste			- Médecin spécialiste
Médecin pédiatre	0.027	01/04/2003	- Médecin spécialiste			- Médecin spécialiste
Secrétaire	0.500	01/03/1994	- BEP Sténodactylographie	- Gestion des conflits. - Logiciel AIGA. - Accueil téléphonique. - Excel, Photoshop. - Développement personnel.	- Logiciel Noé module petite enfance.	- BEP Sténodactylographie
27 assistantes maternelles			-	- Formation obligatoire continue.	- Mettre en place un projet pédagogique. - La douce violence dans les pratiques professionnelles. - Penser l'ergonomie au travail des assistantes maternelles et l'aménagement de l'espace adultes. - Prévention des lombalgies du dos. - Les entretiens annuels d'appréciation.	-

## 5. Activités pour tous

Fonction-Activité	ETP	Date d'embauche	Qualification à l'entrée dans la fonction	Formations suivies depuis l'entrée en fonction	Formations suivies en 2010-2013	Qualification actuelle
Céramique Enfants	0,044	12/2012	- Céramiste.			-
Intervenant Danse Enfants	0.053	29/10/1987	- Brevet d'état d'éducateur sportif.			- Brevet d'état d'éducateur sportif
Intervenant Danse	0.053	29/10/1987	- Brevet d'état d'éducateur sportif.	- Deuxième année de formatrice en yoga.	- Stages de danse jazz	- Brevet d'état d'éducateur sportif
Intervenant Aquarelle	0.044	07/01/2008	- Infirmière. - 1 an Maison Céramique. - 2 ans aux Arts déco.			- Infirmière - 1 an Maison Céramique 2 ans aux Arts déco
Intervenant Céramique	0.141	21/09/2013	- Licence d'arts plastiques. - DNSEP Ecole des arts décoratifs.			- Licence d'arts plastiques - DNSEP Ecole des arts décoratifs
Intervenant Energym	0.054	29/10/1987	- Brevet d'état d'éducateur sportif.			- Brevet d'état d'éducateur sportif
Intervenant Expression Corporelle	0.055	09/09/2006	- Professeur à l'école d'Arts Décoratifs.			- Professeur à l'école d'Arts Décoratifs
Intervenant Gymnastique Douce	0.018	29/10/1987	- Brevet d'état d'éducateur sportif.			- Brevet d'état d'éducateur sportif
Intervenant Gymnastique Féminine	0.018	29/10/1987	- Brevet d'état d'éducateur sportif.			- Brevet d'état d'éducateur sportif
Intervenant Qi Gong	0.028	12/09/2009	- Brevet professeur arts martiaux chinois.			- Brevet professeur arts martiaux chinois
Intervenant Qi Gong	0.046	12/09/2009	- Diplôme formation professeur de qi gong.		- Stage de Qi Gong	- Diplôme formation professeur de qi gong
Intervenant FLE	0.217	08/09/2010	- Master français langue étrangère (M2)			- Master français langue étrangère (M2)
Intervenant Couture	0.033	21/09/1999	- Bac	- Diplôme d'état CESF		- Bac

## 6. Valorisation du bénévolat sur l'année 2013

Activité	Fréquence/année	Temps-Heures/séance	Nbre de personnes	Total de personnes
Présidence ARES			1	315
Réunions Comité de Direction	10	3	30	900
Assemblée Générale	1	3	53	159
Secrétariat Comité de Direction et Bureau			1	50
Réunions de Bureau	20	3	10	600
Commission des Finances	4	2	6	48
Commission des Finances Plan Analytique	1	2	2	4
Commission des Finances MAD	1	2	3	6
Activités du Trésorier			1	94
Conseil Consultatif réunions	3	4,0	25	300,0
Comité Ares Flash	11	1,5	6	520,0
Commission bâtiments réunions interne	19	2,0	4	152,0
Commission 50 ans	8	1,5	12	144,0
Contacts extérieurs pour les 50 ans			1	20,0
Projet livre 50 ans			1	33,0
Commission Culture et Savoirs	2	2,0	5	20,0
Contrat Association Coordination			1	50,0
Séminaire Contrat Association	1	18,0	45	810,0
4 Groupes Travail Contrat Association	3	1,5	5	22,5
Conférences	3	3,0	6	54,0
saisie du questionnaire enquête seniors	3			35,0
Documentation - revue de presse	330	0,5	1	165,0
Site internet, mises à jour			1	106,0
Ares Flash - relecture des textes brut	10	2,0	5	100
Ares Flash - relecture des maquettes	10	2,0	7	140
Ares Flash - relecture bon à tirer	10	1,0	2	20
Ares Flash - livraison/réception/répartition	10	3,0	3	90
Ares Flash - distribution 8100 exemplaires	10	1 h pour 100 ex	45	810
Ares Flash - suivi équipe distributeurs			1	20

Ares Flash - annonces publicitaires			1	30
Multi accueil et crèche			2	240
Aide aux devoirs matern-primaires			6	280
Aide aux devoirs collégiens			2	60
Coup de pouce Lycéens			7	526
Bénévoles Pôle Animation Vacances Printemps			2	160
Bénévoles Pôle Animation Vacances Été			9	1390
Bénévoles Pôle Animation Vacances Toussaint			4	160
Bénévoles Pôle Animation Vacances Noël			2	48
Bénévoles Pôle Animation Mercredi			11	946
Participation séjour familles/ESF			1	30
ESF / activités linguistiques (alpha, fle)			4	188
ESF/projet parentalité			8	50
Apéro tricot	6	2,0	1	12
Concerts des professeurs de Musique	10			4
Concerts d'élèves Ecole de Musique	13		281	439,25
Auditions de classe	14		197	308,50
Réunions de l'Ecole de Musique	13		4	5,25
Comité des Fêtes - réunions	10		9	180
Animation Globale Ecole de Musique	7		29	50
Fête de Carnaval	1	5,0	13	65
Fête de St Martin	1	5,0	12	60
Fête de quartier	1		17	187
Fête de Noël	1	5,0	8	40
Fête de Noël décoration	2	3,0	5	30
Pique-Nique	1	5,0	2	10
Ares idiv	1	6,0	15	90
projet Archimède baignoire	1	15,0	5	75
Construction bonhomme hiver	1	15,0	5	75
Permanence Avocat	4	3,0	1	12
Jardin - mise en place, entretien			3	770

Activité scrabble	36	3,0	1	108
Activité poterie enfants	31	3,5	1	109
Animation club 3ème âge			3	120
Suivi nouveaux bâtiment			1	400
Maintenance 1er niveau de l'informatique			1	54
Diverses heures bénévoles			1	11
Régie salle de spectacles			1	12
<b>TOTAL HEURES AN</b>				<b>13 386</b>
<b>Valorisé hors charges sociales</b>				<b>164 320, 46€</b>

## 7. Le plan de formation : bilan 2010/2014

Les différents types de formations effectuées durant ces quatre années :

- accompagnement et analyse de pratiques managériales,
- accompagnement du pôle Petite Enfance (analyse des pratiques, prévention des maladies liées aux mauvaises postures, innovation et découverte d'activités pour les tout petits),
- formations réglementaires : sauveteurs secouristes du travail,
- acquisition de diplômes de l'animation : BPJEPS, BAFD, BAFA,
- évolution et amélioration des logiciels informatiques (système de téléphonie, logiciel petite enfance, bureautique),
- formations professionnelles continues pour des professeurs d'activités pour tous et de musique.

	2010	2011	2012	2013
Masse salariale (brut hors charges sociales employeur)	1 237 715,00€	1 300 028,74€	1 526 304,86€	1 480 650,40€
Obligation de formation versée OPCA ( <i>pour tous les dispositifs : plan, cif cdi et cdd, professionnalisation</i> )	23 783,50 €	25 290,86 €	29 160,55 €	39 51,72 €

### 7.1 Montant total des formations

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'heures de formation	1762h	1969h	2449,5h	2713,3h
Dépenses de formation	35 300,36 €	40 481,31 €	44 718,08 €	40 511,72 €

### 7.2 Plan de formation

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'heures de formation	318h	1443h	703h	356h
Dépenses de formation	23 217,78 €	20 646,56 €	16506,12	17 115,08 €

### 7.3 Fonds propres

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'heures de formation	263h	331h	198h	188,5h
Dépenses de formation	6 662,58 €	11 609,56 €	7 948,60 €	12 830,39 €

### 7.4 Bilan de compétences

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'heures de formation		20h		
Dépenses de formation		1200€		

### 7.5 Période de professionnalisation

Salarié concerné / nature de la formation	Période	Nombre d'heures	Montant de la formation	Montant remboursé
Animateur / BPJEPS	2009/2010	628h	5 420 €	5 420 €

### 7.6 Validation des Acquis de l'Expérience

Salarié concerné	Période	Nombre d'heures	Montant de la formation	Montant remboursé

Deux professeurs de l'Ecole de Musique (obtention diplôme d'état) sur 2 ans	2012	18,5h	1 315 €	1 187 €
	2013	19,5h	1 425 €	1 286 €

### **7.7 Congé Individuel de Formation**

Salarié concerné / nature de la formation	Période	Nombre d'heures	Remboursement des salaires
Professeur de l'école de musique /reconversion traducteur	2010	553h	11 879,18 €
Animateur /Diplôme d'Etat d'Infirmier	2013/2016	1358,3h	14 780,70€

### **7.8 Plan d'encadrement intermédiaire**

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'heures de formation		105h		
Dépenses de formation		6 300 €		

### **7.9 Formations collectives gratuites (organisées par l'OPCA – dispositif mis en place en 2012)**

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'heures de formation			28h	56h

### **7.10 CPNEF**

	2010	2011	2012	2013
Nombre d'heures de formation			70h	91h
Dépenses de formation			2 090,30 €	1 200 €

### **7.11 FACEJ**

	2012	2013
Nombre d'heures de formation	382h	112h
Dépenses formation	5 980 €	2 430 €
Montant de la prise en charge	4 784 €	1 944 €

### **7.12 FIFE**

Salarié concerné	Nature de la formation	Période	Nombre d'heures	Montant de la formation
Animateur	BPJEPS (sur 3 ans)	2011	70h	725,19 €
		2012	1050h	10877,86 €

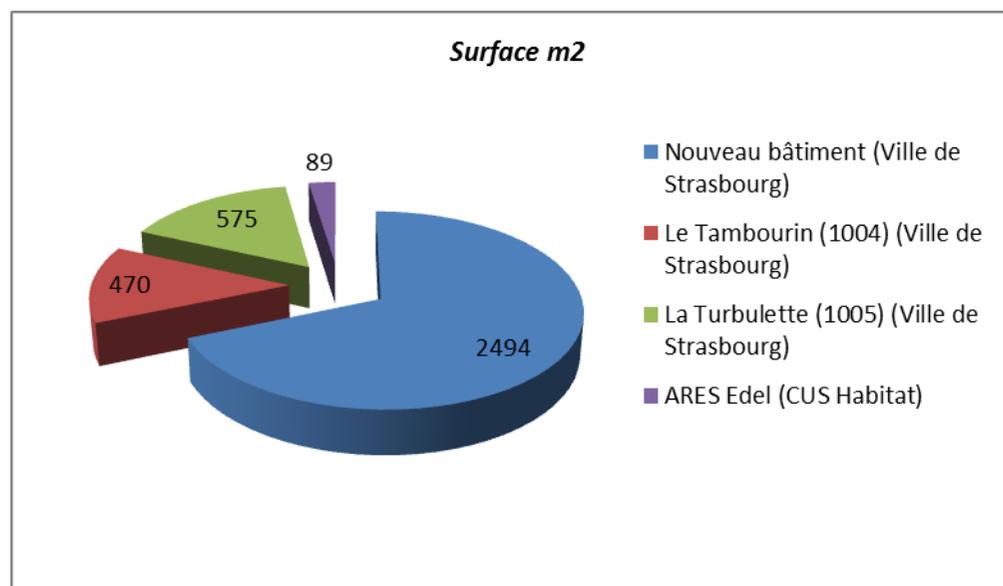
		2013	532h	5 511,45 €
--	--	------	------	------------

## 8 Infrastructure et logistique du Centre

### 8.1 Les bâtiments

#### 8.1.1 Bâtiments sur 3 sites géographiques :

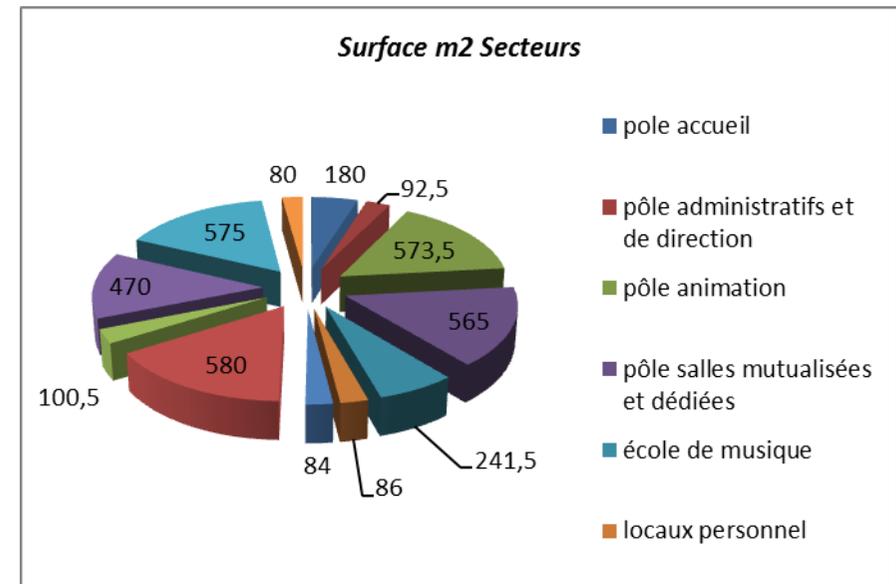
Bâtiment	Activité	Localisation	Surface m2
Nouveau bâtiment (Ville de Strasbourg)	Divers + bureaux	Rue d'Ankara/Istanbul	2494
Le Tambourin (1004) (Ville de Strasbourg)	Ecole de Théâtre	Rue d'Ankara/Istanbul	470
La Turbulette (1005) (Ville de Strasbourg)	Crèche, Multi accueil	Rue d'Istanbul	575
ARES Edel (CUS Habitat)	Vie sociale et familiale	Rue Edel	89
<i>Total</i>			3628





### 8.1.2 Surface par secteur :

Secteur	Surface m2
Pôle accueil	180
Pôle administratifs et de direction	92,5
Pôle Animation	573,5
Pôle salles mutualisées et dédiées	565
Ecole de Musique	241,5
Locaux personnel	86
Locaux de services mutualisés	84
Dégagements	580
Vie sociale et familiale	100,5
Théâtre	470
Crèche, Multi accueil	575
Logement	80
	3628



## 8.2 **Les mises à dispositions de salles**

C'est grâce à un dispositif et une organisation interne bien réglée (administratif, logistique et contrôle) que l'ARES met à disposition à un large public des salles en semaine et le week-end pour des formations, réunions, concerts, théâtre et fêtes de familles.

Une grille tarifaire est en vigueur selon la typologie de demandeurs :

- Familles,
- Associations ou organismes à but non lucratif disposant de moyens pour une activité non payante,
- Associations ou organismes à but non lucratif disposant de moyens pour une activité payante,
- Autres.

Les coûts s'échelonnent de 18€ pour une salle de réunion pour 30 personnes, à 1288 € pour la salle de spectacle du Tambourin pour 230 personnes.

Les locaux sont essentiellement sollicités en week-end par les familles et, en semaine, par des organismes de formation, totalisant ainsi une soixantaine de mises à disposition par an.

Nous ne faisons pas de mise à disposition durant les congés scolaires.

### ***8.3 Un pôle logistique***

L'année 2012 a donné lieu à la création d'un pôle logistique et technique devenu nécessaire par l'ampleur du nouveau bâtiment en matière de technicité et de surface.

Ce pôle s'occupe de la coordination des moyens humains et matériels, de la gestion et du suivi technique des installations (informatique, domotique), de la maintenance des bâtiments et des achats généraux et prestations.